

FORMATION ATTESTATION DE COMPETENCES

CONDUITE INTERNE

R482 CAT F - Engins de chantier - Formation initiale

1 jour - Présentiel

Formation destinée à toute personne étant amenée à utiliser en toute sécurité un engin de chantier des catégories concernées.

Référence : LEV-AC-R482-CF-FI-1J-P

Durée : 7h (1j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : nous consulter

Effectif maximal : 6 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Toute personne étant amenée à conduire un engin de chantier des catégories concernées
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation

Prérequis

- **EN INTRA** : mettre à disposition le matériel de levage de la catégorie concernée à jour de sa VGP (la signature de la convention de formation vaut engagement de ce prérequis notifié au point n°6)

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte réglementaire à la conduite d'engins de chantier
- Connaître les équipements de protection individuelle
- Etre capable de conduire en sécurité un engin de chantier des catégories concernées selon la Recommandation R482 de la CNAMTS



Contenu de la formation

• ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories d'autorisations de conduite
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

• ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant(e) qualifié(e) dans la catégorie présentée

Moyens pédagogiques et techniques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique et aux épreuves de test**
- **EN INTRA : mise à disposition du matériel de levage client à jour des VGP**
- **Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)**

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Délivrance d'une attestation de stage et édition d'une autorisation de conduite délivrée sous la responsabilité de l'employeur selon le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique (selon recommandation R482 de la CNAMTS)



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - **Agence de TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1